
**Bourses d'études supérieures du Département de nutrition de l'Université de Montréal
offertes par les Études supérieures et postdoctorales (ESP) et les Fonds Jean-Paul Houle**

Hiver 2024 : valeur totale de 39 340 \$

Date de tombée le 26 février 2024 à 16h00

Catégories et valeurs des bourses

Bourses destinées aux étudiant.e.s inscrit.e.s à temps plein au moment du concours

PhD*

Bourses d'excellence 4 Bourses de 3 000 \$ (1 fois)
pour les étudiant.e.s qui ne sont pas détenteurs.trices d'une bourse \geq 15 000 \$ ESP

Bourses Étoile montante 1 Bourse de 3 000\$ (1 fois) ESP
pour les étudiant.e.s détenteurs.trices d'une bourse > 15 000\$ jusqu'à un maximum de 32 000\$, montant cumulé des différentes bourses obtenues pendant l'année 2023-24

Bourses d'encouragement 1 Bourse annuelle de 3 000\$ (3 ans) J-P Houle
pour les étudiant.e.s qui ne sont pas détenteurs.trices d'une bourse \geq 15 000\$ ET en début de cursus – soit dans les 2 premières années d'inscription au doctorat

M.Sc.*

Bourses d'excellence 3 Bourses de 1 500\$ (1 fois) ESP
(M.Sc. recherche, travail dirigé et stage)
pour les étudiant.e.s qui ne sont pas détenteurs.trices d'une bourse \geq 15 000\$

Bourses Étoile montante 1 Bourse de 1 500\$ (1 fois) ESP
(M.Sc. recherche, travail dirigé et stage)
pour les étudiant.e.s détenteurs.trices d'une bourse > 15 000\$ jusqu'à un maximum de 32 000\$, montant cumulé des différentes bourses obtenues pendant l'année 2023-24

Bourses d'encouragement 2 Bourses annuelles de 1 500\$ (2 ans) J-P Houle
(M.Sc. recherche, travail dirigé et stage)
pour les étudiant.e.s qui ne sont pas détenteurs.trices d'une bourse \geq 15 000\$ ET en début de cursus – soit dans la première année d'inscription à la maîtrise

PhD et M.Sc.

Bourses de participation (virtuellement ou en présence) à un congrès Valeur maximale de 1000 \$ (montant disponible : 3000 \$)
(PhD, M.Sc. recherche, travail dirigé et stage) Également offert pour couvrir une bourse de formation ou maintien de compétence en lien avec la formation de la personne étudiante.
accessibles pour tous incluant les étudiant.e.s détenteurs de bourses et ceux demandant une bourse d'études/de recherche/de rédaction.

*L'attribution d'une (1) bourse sera octroyée en priorité à un.e étudiant.e n'ayant jamais obtenu de bourse dans un programme de cycles supérieurs.

*L'attribution d'une (1) bourse sera octroyée à un.e étudiant.e international.e

Critères

Critères d'admissibilité

- Ce concours s'adresse aux étudiant.e.s inscrites au programme de MSc (recherche, travail dirigé, ou stage) et au programme de PhD. Les étudiant.e.s inscrit.es au DESS ne sont pas admissibles.
- Ce concours s'adresse aux étudiant.e.s inscrit.e.s à temps plein à la session pendant laquelle se déroule le concours. Pour toutes les bourses, l'étudiant.e doit avoir un directeur de recherche qui est professeur.e ou chercheur.e à temps plein, accrédité.e ou associé.e au Département de nutrition.
- Un.e étudiant.e peut recevoir chaque année plus d'une bourse du Département de nutrition (ex. concours Automne et concours Hiver).
- Les étudiant.e.s peuvent combiner une demande de bourse de participation à un congrès avec une demande de bourses d'études/de recherche/de rédaction ou d'excellence.
- Les bourses d'Excellence des ESP s'adressent aux étudiant.e.s qui sont inscrit.e.s à temps plein ET qui ne sont pas déjà détenteurs.trices d'une bourse d'un montant $\geq 15\ 000\$$ d'un organisme subventionnaire ou d'un centre de recherche.
- La bourse Étoile montante des ESP s'adresse aux étudiant.e.s qui sont inscrit.e.s à temps plein ET qui sont déjà détenteurs.trices d'une bourse d'un montant $> 15\ 000\$$ d'un organisme subventionnaire ou d'un centre de recherche mais n'atteignant pas un cumul $> 32\ 000\$$ pour l'année 2023-24.
- La bourse Jean-Paul Houle sera attribuée en priorité aux étudiant.e.s en début de cursus, soit aux étudiants inscrits depuis 2 ans ou moins au PhD et depuis 1 an ou moins à la maîtrise. Les récipiendaires de la bourse Jean-Paul Houle recevront annuellement les montants mentionnés pendant toute la durée de leurs études en nutrition pour un maximum de 3 ans au doctorat et de 2 ans à la maîtrise. Dans l'éventualité de l'obtention d'une bourse $\geq 15\ 000\$$ d'un organisme subventionnaire ou d'un centre de recherche, la bourse ne sera plus versée l'année suivante. Les récipiendaires de cette bourse s'engagent à remettre un rapport d'avancement de leurs travaux et du financement obtenu annuellement en date du 15 septembre.
- Les bourses de participation à un congrès pour le concours Hiver 2024 s'adressent à tous les étudiant.e.s qui sont inscrit.e.s à temps plein et dont un résumé de recherche a été accepté et présenté lors d'un congrès scientifique lequel a eu lieu entre le 1er juillet 2023 et le 31 janvier 2024. Les congrès qui ont lieu entre le 1er février 2024 et le 30 juin 2024 seront considérés lors du concours Automne 2024. Les présentations orales et par affiches sont considérées. Les étudiant.e.s inscrit.e.s en correction de leur mémoire ou thèse sont aussi invités à déposer une demande de bourse de congrès, mais celle-ci sera considérée seulement si les fonds sont disponibles.

Critères d'évaluation

- Lettre de motivation de la personne étudiante: objectifs de carrière bien présentés et justifiés en lien avec la poursuite d'études graduées, considération EDI et contextualisation des études de la personne étudiante (7 points)
- Plan de travail: planification des travaux, faisabilité du plan de travail (2 points)
- Résumé du projet de recherche: clarté de la présentation du résumé du projet (8 points)
- Publications et présentations (via le CV): articles publiés avec ou sans comité de pairs, résumés publiés, présentations orales ou sur affiches lors de congrès, etc. (10 points)
- Rayonnement académique et professionnel (via le CV) : prix, bourses et distinctions, stages de recherche, implication académique et professionnelle (10 points)
- Relevé de notes de toutes les études universitaires (10 points)
- Lettre de soutien du directeur ou de la directrice (3 points)

Le nombre, le montant et le type de bourses qui seront attribuées sont sujets à modifications selon les recommandations du Comité des études supérieures du Département de nutrition. Le manque de candidat.e.s ou une faible cote d'évaluation des candidatures pourrait ne pas permettre l'attribution de la totalité des bourses dans une catégorie spécifique. Dans ce cas, le comité se réserve le droit de transférer une bourse vers une autre catégorie.

Procédures pour la soumission d'une demande de bourse

Date de tombée: 26 février 2024

Les documents (excluant la lettre du directeur) nécessaires à la demande de bourse doivent être soumis par l'étudiant.e en un seul fichier PDF, par courrier électronique à csup@mdnut.umontreal.ca **au plus tard à 16:00 le 26 février 2024**. Le fichier PDF doit être identifié au nom du candidat (ex. Tremblay.pdf). Précisez dans l'objet de votre message : **concours de bourses H2024**.

Vous pouvez utiliser le lien suivant pour fusionner et combiner vos fichiers PDF: www.ilovepdf.com

Lettre de soutien du directeur ou de la directrice

Il est de la responsabilité de la personne étudiante de solliciter la lettre auprès du directeur et de l'informer de la date limite à respecter. Afin de témoigner du soutien offert à la personne étudiante, le directeur ou la directrice doit répondre aux 2 questions suivantes (maximum 1 page):

1. Comment le projet de la personne étudiante s'inscrit dans votre programme de recherche et quelles ressources seront à sa disposition?
2. Quelles sont les aptitudes de la personne étudiante qui lui permettront de réaliser son projet et quelle seront les aptitudes développées via ce dernier?

La lettre de recommandation du directeur de recherche doit être envoyée par le professeur/chercheur par courrier électronique à csup@mdnut.umontreal.ca **au plus tard à 16:00 le 26 février 2024**. Le fichier PDF doit être identifié au nom du candidat suivi de la mention « reco » (ex. Tremblay_reco.pdf). Précisez dans l'objet de votre message : **concours de bourses H2024**.

Pour les étudiant.e.s demandant la bourse de participation à un congrès en plus d'une autre bourse, un seul dossier est nécessaire. Veuillez inclure les deux formulaires et pièces justificatives nécessaires en un seul dossier.

Pour les étudiant.e.s déposant uniquement une demande de bourse de participation à un congrès, les documents constituant un dossier complet énumérés ci-haut sont également requis.

Documents à joindre préparés par la personne étudiante

Les documents complétés par le candidat doivent être rédigés avec une police Times New Roman 12 à interligne simple avec des marges de 2,54 cm de chaque côté sur papier format lettre (8,5 x 11). Les demandes incomplètes, non-conformes au format ou soumises après la date limite ne seront pas examinées par le comité.

Un dossier complet consiste en, dans l'ordre:

- a. **Formulaire de demande de bourse** se trouvant en page 5-6 du présent document
- b. **Lettre de motivation** du/de la candidat.e (max 1 page). Expliquer vos objectifs professionnels et comment vos études graduées vous permettent de les atteindre. Au besoin, contextualiser vos expériences. Cette lettre peut également intégrer toute considération EDI, tel qu'énoncé par le FRQS (<https://frq.gouv.qc.ca/equite-diversite-et-inclusion-edi/>) qui s'intègre dans votre parcours.
- c. **Plan de travail**, sous forme de tableau ou Gantt, exposant l'avancement de vos études (cours complétés et ceux à compléter par session) ainsi que l'avancement des étapes pour graduer (max 1 page).
- d. **Résumé du projet**: Titre du projet, problématique, question de recherche/objectif/hypothèse, méthodologie, résultats attendus et/ou déjà obtenus, discussion/conclusion/impact potentiel en nutrition (max 1 page).
- e. **CV académique**: Éducation, Bourses et Prix avec leur valeur financière, Distinctions, Expériences professionnelles, Publications avec ou sans comité de pairs, Présentations et activités de vulgarisation scientifique, Implication académique et professionnelle (maximum 4 pages)
- f. **Relevés des notes d'études universitaires**: documents originaux numérisés, documents officiels non requis.

Formulaire de demande de bourse Excellence, Étoile montante, Encouragement et Participation à un congrès - PhD et M.Sc.

1. Nom, prénom de la personne étudiante :
2. Matricule :
6. Nom du directeur ou de la directrice de recherche:
7. Nom du co-directeur ou de la co-directrice de recherche: (selon le cas) :
3. Premier trimestre d'inscription au programme (ex. A-2022) :
4. Nombre de trimestres complétés:
5. Cochez les bourses demandées dans le tableau ci-bas

	PhD	M.Sc. (recherche, travail dirigé, stage)	PhD ou M.Sc. (correction)
Bourse d'Excellence (ESP)			non admissible
Bourse Étoile montante (ESP)			non admissible
Bourse Encouragement (JP Houle)			non admissible
Bourse de participation à un congrès pour 2023			

6. Afin de déterminer votre admissibilité aux différentes catégories de bourses, veuillez cocher tout ce qui s'applique à vous :

- Je suis une personne étudiante internationale
- Je confirme ne détenir aucune bourse d'un organisme subventionnaire ou d'un centre de recherche.
- Je confirme ne pas détenir de bourse $\geq 15,000\$$ d'un organisme subventionnaire ou d'un centre de recherche.
- Je confirme détenir une bourse $\geq 15\ 000\$$ d'un organisme subventionnaire ou d'un centre de recherche mais le total de mes bourses obtenues en 2023-24 n'excède pas 32 000\$.
- Je confirme qu'advenant le remboursement des dépenses demandées, je ne solliciterai pas un remboursement additionnel pour ces mêmes dépenses via un fond de recherche ou un organisme de recherche.

7. Signatures

Nom de la personne étudiante	
Signature de la personne étudiante	
Date	
Nom du directeur ou de la directrice de recherche	
Signature du directeur ou de la directrice de recherche	
Date	

8. Pour les bourses de participation à un congrès

Nom du congrès :

Date précise du début et de la fin du congrès :

Présentation virtuelle ou Présentation en personne

Lieu du congrès :

9. Résumé des dépenses totales dans le tableau ci-bas:

	Montant réclamé	Pièces justificatives (p.j.) requises
Frais d'inscription		p.j. requises
Hébergement		p.j. requises
Transport		p.j. requises
Impression d'affiche		p.j. requises
Per diem – Déjeuner x jour		
Dîner x jour		
Souper x jour		
Total (\$)		

10. Annexer vos pièces justificatives en ordre

- Preuve d'acceptation du résumé, indiquant votre nom, date et lieu du congrès.
- Justification du budget nécessaire:
 - Frais d'inscription au congrès
 - Hébergement limité à la durée du congrès (une nuitée additionnelle si hors de la province)
 - Transport (excluant les frais de taxi, à moins de justification pertinente)
 - Impression d'affiche
 - Per diem pour les repas : lors d'un congrès à plus de 20 kilomètres de l'Université, une allocation fixe, sans qu'il soit nécessaire de présenter des pièces justificatives, est prévue pour les repas si ceux-ci ne sont pas offerts dans le cadre du congrès et ce jusqu'à concurrence des montants maximaux suivants pour chaque journée :

	Canada (\$ canadien)	Étranger (\$ canadien)
Petit déjeuner:	8,00	9,00
Déjeuner:	14,00	16,00
Dîner:	23,00	27,00